



- QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
 - dépôt
 - développement
- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
 - dépôt
 - développement
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 12 septembre 2022

Pour une gestion sociale et solidaire de la crise énergétique

Ce postulat demande des mesures de soutien à la population montheyenne dans le besoin contre l'augmentation des prix de l'énergie, et que la Ville de Monthey s'engage en complément aux mesures de la Confédération pour des solutions durables à la crise énergétique.

Nom prénom : Mathilde Mottet

Représentant le parti / groupe : Parti socialiste et Gauche citoyenne

Date : 20.10.22

→ A transmettre, à l'issue de la séance, au bureau du Conseil général



- QUESTION ECRITE** (art. 35 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
 - dépôt
 - développement
- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
 - dépôt
 - développement
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 12 septembre 2022

Pour une gestion sociale et solidaire de la crise énergétique

Peu après le début de la guerre en Ukraine, la crainte d'une pénurie d'énergie cet hiver a commencé à faire les gros titres dans les médias. En effet, l'Union européenne était dépendante des importations de gaz russe, utilisé entre autres pour la production d'électricité. Cela touche la Suisse directement car le pays est intégré dans le marché européen de l'électricité et que le prix de l'électricité y est indexé à celui de la centrale la plus chère.

Cette crise nous montre encore une fois l'importance de sortir des énergies fossiles et nucléaires : il est urgent de développer la production d'énergies renouvelables et sûres, et de pouvoir planifier cette production en fonction des besoins de la population. En attendant, les conséquences de la pénurie d'énergie actuelle se font déjà sentir car les prix de l'électricité, du gaz et du mazout ont augmenté. Cela impacte directement les ménages montheysans, et particulièrement ceux aux bas revenus qui peuvent alors se retrouver face à des difficultés financières supplémentaires, tout comme les petits commerces.

À Monthey, la facture d'électricité mensuelle d'un ménage augmentera de 6 à 17 francs en 2023, le kilowattheure augmentant de 0.0454 franc par rapport à 2022¹. Même si cette hausse de prix se situe sur une fourchette basse en comparaison suisse, elle n'est pas négligeable pour un ménage dont le revenu est à la limite du seuil de la pauvreté².

¹ <https://www.monthey.ch/N11973/tarifs-de-l-electricite-en-2023.html>

² 2279 francs par mois pour une personne seule, 3963 francs par mois pour deux adultes et deux enfants, chiffres de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)

S'ajoute ensuite la facture du chauffage : en Suisse, 36% des bâtiments sont chauffés au mazout, alors qu'il est plus cher de 40,9% par rapport à l'année passée³. Une habitation sur 5 est ensuite chauffée au gaz, dont le prix est actuellement 68,5% plus cher qu'il y a une année. Certes, la Ville de Monthey bénéficie d'un accès au chauffage à distance, par la Satom, mais les ménages qui y sont abonnés restent minoritaires⁴. Si les personnes propriétaires peuvent rénover leur logement pour éviter ces coûts dans les années à venir, ce n'est pas le cas des personnes locataires qui payeront cet hiver une facture salée. D'autant plus si leur immeuble est mal isolé.

La crise énergétique ne touche donc pas tout le monde pareil : les ménages montheyens au bas revenu sont proportionnellement plus touchés par l'augmentation des prix de l'énergie. Or, même si Lulu la Luciole conseillait déjà en juillet de réduire sa consommation d'énergie privée, cela ne doit être une option pour personne d'avoir froid cet hiver. Les grands consommateurs d'énergie, comme les magasins, les personnes aux hauts revenus et les entreprises, doivent également participer à l'effort collectif de lutte contre la crise énergétique.

Le groupe PS-Gauche citoyenne demande donc à la Ville de Monthey de mettre en place des mesures afin de gérer la crise énergétique de façon sociale et solidaire, comme elle l'a déjà fait dans le passé dans le cadre de la crise du COVID. Le groupe PS-Gauche citoyenne demande :

- Des aides financières pour les ménages en difficulté face à l'augmentation du prix de l'énergie cet hiver
- L'interdiction de la publicité lumineuse et de l'éclairage commercial en dehors des horaires d'ouverture
- Des aides financières pour les petites et moyennes entreprises en difficulté en raison de la hausse du prix de l'énergie.

Sur le moyen terme, la Ville de Monthey tire les conclusions de la crise énergétique de cet hiver et révisé son plan directeur communal des énergies pour, entre autres :

- Augmenter la part d'énergie renouvelable produite sur son territoire ;
- Augmenter ses investissements énergétiques pour l'énergie produite hors de son territoire ;
- Augmenter le nombre de bâtiments de la Ville raccordés au thermoréseau afin que tous les bâtiments soient chauffés avec de l'énergie renouvelable à l'horizon 2030.

Nom prénom : Mathilde Mottet

Représentant le parti / groupe : Parti socialiste et Gauche citoyenne

Date : 20.10.22

³ Office fédérale de la statistique, indice des prix à la consommation, novembre 2022.

⁴ 350 ménages abonnés en 2018.